

SANTIAGO (CHILI)

AB-2101
CII/AB-752
19 mars 2001
Original : anglais

DISCOURS DU PRÉSIDENT SORTANT DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS DE LA
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT ET DE LA
SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINNE D'INVESTISSEMENT
À LA SÉANCE D'OUVERTURE

William E. Schuerch

1. Je voudrais avant tout remercier les autorités chiliennes et Monsieur le Ministre Nicolas Eyzaguirre d'accueillir cette réunion et dire, au nom du Président Iglesias et de nos collègues Gouverneurs, combien nous sommes heureux de nous retrouver dans cette belle ville de Santiago.
2. Ce fut un honneur pour les États-Unis d'avoir présidé l'Assemblée des gouverneurs au cours de cette année marquée de défis et de succès pour l'Amérique latine et les Caraïbes et pour la Banque interaméricaine de développement.
3. Pendant la campagne électorale, le Président Bush a promis que le Sud constituerait « un engagement fondamental » pour sa présidence, et qu'il ferait des cent prochaines années « le siècle des Amériques ». L'expansion des échanges, l'économie de marché et la démocratie sont au cœur de la stratégie que le Président Bush entend mettre en œuvre pour atteindre ce but. Le Président Bush veut établir avec tous les pays d'Amérique latine un partenariat d'égal à égal, fondé sur le respect et la confiance mutuels. Le Secrétaire au Trésor, M. O'Neill, et toute son équipe ministérielle sont fermement résolus à collaborer avec chaque pays partenaire afin que la Banque interaméricaine de développement soit un instrument toujours plus efficace du développement et de la réduction de la pauvreté. Les États-Unis ont toujours contribué largement au succès et à l'efficacité de la BID, et le nouveau gouvernement maintiendra son leadership et son appui aux réformes et à l'expansion.
4. L'an dernier à La Nouvelle-Orléans, nous avons fait le bilan des événements de la décennie pour l'Amérique latine, une décennie de réformes, pendant laquelle les

gouvernements ont commencé à adopter l'économie de marché et l'intégration mondiale. Même pendant les périodes de difficultés, où l'histoire nous enseigne que les réformes marquent souvent le pas, de nombreux gouvernements ont pressé le mouvement.

5. Et ces réformes ont été récompensées par la croissance. Le PIB de l'Amérique latine a progressé d'à peine un peu moins de 4 % pendant les années 90, beaucoup plus que les 2,2 % enregistrés pendant les années 80.

- La crise de la balance des paiements qu'a connue le Brésil il y a exactement deux ans a largement été résorbée grâce à la mise en œuvre, sans délai, de politiques judicieuses qui ont su rassurer autant les investisseurs que les consommateurs. On s'attend aujourd'hui à ce que le Brésil dégage un des taux de croissance les plus forts et un des taux d'inflation les plus faibles de la région.
- En 1998, alors que la chute des cours du pétrole compromettait la réalisation des objectifs budgétaires du Mexique, le gouvernement a procédé par trois fois à des compressions de dépenses. Les marchés ont repris confiance et le Mexique a retrouvé en mars 2000 sa haute cote de crédit.
- Et bien sûr le Chili se distingue comme un exemple de la façon dont des politiques judicieuses peuvent faire changer le cap de l'économie. Je suis venu au Chili pour la première fois en 1981, alors que les boutiques vides et les entreprises fermées trahissaient les difficultés économiques que traversait le pays. Cela n'est manifestement plus le cas aujourd'hui. L'économie bat son plein, confortée par des réformes vastes et durables.

6. Malheureusement, le risque est que les gouvernements se contentent des réformes entreprises et du dynamisme économique acquis ces dix dernières années, qu'ils croient superflu – ou, pire encore, nuisible au développement social – de libéraliser plus largement les marchés. Le risque est grand au moment où de nombreux pays de la région vont entrer en période électorale. S'il est un enseignement que nous avons tiré des efforts réalisés depuis plusieurs années, c'est que des politiques macro-économiques prudentes, la libération des échanges et des marchés financiers sains constituent les conditions nécessaires à une croissance forte et durable. L'expérience nous enseigne aussi que l'expansion, pour être durable, peut – et doit – s'accompagner de politiques qui garantissent que les fruits de la croissance sont partagés par tous les secteurs de la société.

Discipline budgétaire et monétaire

7. Devant un tel auditoire, il serait superflu d'insister sur la nécessité de pratiquer des politiques prudentes en matière budgétaire et monétaire. Nombre de pays de la région ont dû prendre des mesures douloureuses mais nécessaires pour racheter de vieilles indulgences budgétaires ou monétaires. Et pourtant, alors même que les déficits des finances publiques se contractent dans la majeure partie de la région, alors même que

l'inflation continue de baisser pour tendre vers des niveaux généralement comparables à ceux de nombreux pays industrialisés, les marchés exigent toujours une prime pour compenser les errements du passé. Ce n'est que par des progrès constants que les pays pourront faire baisser cette prime. Il serait tragique, à ce stade, de reculer.

Échanges et intégration

8. Les échanges avec la région constituent une priorité pour le Président Bush. En tant qu'ex-gouverneur d'un grand État frontalier, il sait d'expérience que le libre échange de biens et de services par delà les frontières est générateur de croissance économique, d'ouverture de débouchés, de dynamisme, d'idées nouvelles et de valeurs démocratiques. Il est conscient que la libération des échanges peut permettre aux pays de tirer profit d'une expansion du commerce régional et mondial, et qu'elle peut dynamiser notre reprise collective pour mettre un terme à l'actuel ralentissement économique. C'est pourquoi le Président Bush a récemment réaffirmé le vif attachement des États-Unis à la poursuite de négociations commerciales telles qu'un accord de libre-échange avec le Chili et le renouvellement de la loi américaine de préférence commerciale andine. Le gouvernement Bush manifeste également un vif intérêt pour les prochains débats relatifs à la Zone de libre-échange des Amériques qui se tiendront à la réunion des ministres du Commerce de Buenos Aires et au Sommet des Amériques de Québec.

Les bilans nationaux

9. Cependant, une gestion budgétaire prudente n'est pas une condition suffisante pour l'expansion et le dynamisme économiques. Les gouvernements doivent regarder au-delà de leur propre bilan national et faire porter toute leur attention sur la santé économique du secteur privé et de la nation tout entière.

10. Les mouvements internationaux de capitaux, notamment les apports à destination du secteur privé, peuvent grandement contribuer à l'expansion de la capacité de production en permettant une affectation optimale des ressources. Mais ces avantages ne s'acquièrent pas sans risques, notamment les risques qu'assument les banques, les sociétés financières et les entreprises individuelles, en termes de perte de confiance des investisseurs ou du tarissement soudain des capitaux. Les pouvoirs publics doivent élaborer des politiques et règlements qui assurent le maintien des avantages découlant des flux internationaux de capitaux tout en décourageant les comportements à risque de la part du secteur privé.

Renforcer les systèmes financiers

11. Il est crucial de déployer des efforts visant à renforcer les secteurs financiers. Les pays d'Amérique latine ont pris de l'avance en 1997 lorsqu'ils se sont engagés à mettre en œuvre les Principes fondamentaux de Bâle. La relative solidité des banques latino-américaines est l'une des raisons pour lesquelles la région a survécu mieux que d'autres à l'effervescence de ces dernières années.

12. Mais on peut, et on doit faire plus. Les marchés financiers latino-américains sont, dans l'ensemble, relativement restreints et sous-développés. L'investissement dans les institutions financières nationales se heurte souvent à une protection inadéquate des droits de propriété ou à la robustesse insuffisante des cadres de réglementation et de contrôle. La réalisation de ces changements exigera du temps, mais il faut commencer sans tarder à élaborer les réformes si l'on veut que les systèmes financiers encouragent la croissance au lieu de l'entraver.

13. Les pays doivent s'attacher à mettre en œuvre des normes internationales de grande qualité afin de conformer leurs économies aux meilleures pratiques. Un bon départ consiste à faire le point de nos situations respectives grâce aux Rapports sur l'observation des normes et des codes (RONC) du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

14. Le Programme d'évaluation du secteur financier peut aussi fournir une évaluation encore plus détaillée de l'ensemble de ce secteur, y compris ses vulnérabilités potentielles et ses éventuels besoins en matière de développement.

Comité sur les questions financières de l'hémisphère

15. Le Comité sur les questions financières du continent, créé en 1994, est l'instance où les ministres des Finances de la région se rencontrent pour débattre de questions économiques et financières d'intérêt courant. Nous nous retrouverons à Toronto début avril pour nous entretenir de la surveillance, des défis que pose la mondialisation et des travaux à poursuivre en matière de bonne gouvernance.

Politiques rationnelles, transparence et corruption

16. Alors que nos économies s'intègrent toujours plus les unes aux autres, il devient de plus en plus nécessaire de s'attacher, individuellement et collectivement, à améliorer la gouvernance et la transparence des institutions nationales afin de favoriser une plus grande expansion et une stabilité accrue. Il reste beaucoup à faire pour juguler la corruption qui affecte défavorablement l'investissement, les recettes publiques, la croissance et le développement.

Le rôle de la BID

17. Les États-Unis voient dans la BID un acteur indispensable à la promotion d'une croissance économique saine et durable, et à l'amélioration des niveaux de vie. Nous appuyons fermement le rôle que joue la Banque dans la promotion du développement national et régional. Agissant de concert avec tous ses actionnaires, la BID a une magnifique occasion de contribuer à modeler la façon dont ses pays membres emprunteurs se proposent de poursuivre les objectifs communs que constituent une croissance soutenue et la réduction durable de la pauvreté.

18. D'importants progrès ont été accomplis ces dernières années vers la réalisation des objectifs fondamentaux de la Huitième reconstitution. Nous sommes d'accord pour concentrer nos efforts dans quatre domaines : réforme du secteur social ; modernisation de l'État ; compétitivité, et intégration régionale. Cependant, nos efforts doivent promouvoir la réalisation de nos objectifs fondamentaux, à savoir la réduction de la pauvreté, l'équité sociale et la croissance écologiquement durable.

19. La Banque apporte aujourd'hui une contribution accrue au développement du secteur privé. La Société interaméricaine d'investissement (SII), revigorée par la récente augmentation de capital, accueille aujourd'hui cinq nouveaux membres. La promotion par la SII des petites et moyennes entreprises est importante pour la mission de la Banque en matière de réduction de la pauvreté. Le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) joue un rôle unique en son genre en finançant de petits programmes ciblés qui contribuent de façon décisive à améliorer le climat pour l'expansion du secteur privé, notamment en ce qui concerne les petites entreprises et les micro-entreprises.

Examen des politiques et instruments

20. Tout comme la région qu'elle dessert, la Banque fait face à des défis constants. Le regard tourné vers l'avenir, nous devons nous assurer que l'éventail des politiques et des instruments (prêts et autres) de la BID répond aux besoins d'aujourd'hui, tout en permettant de relever les défis de demain. Nous nous félicitons des récents documents de réflexion que nous avons reçus et nous sommes prêts à les examiner, ainsi que les questions relatives à la réforme des banques multilatérales de développement, dans le cadre d'un groupe de travail de l'Assemblée des gouverneurs. N'oublions pas que le monde se demande chaque jour davantage si l'aide au développement fonctionne vraiment. Les contribuables, assaillis par un scepticisme croissant, éprouvent un sentiment de découragement face aux programmes de développement qui ne portent pas fruits. Il est légitime de se demander si nous recevons notre dû. Cette question exige une réponse franche, surtout au moment où nous étudions de nouveaux programmes de prêts qui tendent à nous éloigner encore plus des démarches traditionnelles en matière d'investissement.

21. *Des instruments appropriés.* La question de savoir si les instruments existants sont adéquats pour répondre aux besoins des emprunteurs en matière de développement est une question importante et il convient en particulier d'examiner s'il est nécessaire de relever la limite de 15 % qui s'applique actuellement aux prêts à l'appui des réformes. Certains pays demandent des prêts assortis de périodes de décaissement extrêmement courtes – très inférieures à trois ans. Ces décaissements accélérés constituent en eux-mêmes des défis particuliers pour la gestion financière prudentielle de la Banque.

22. *La programmation par pays* devrait être le mécanisme essentiel pour cerner les besoins, arrêter les priorités et définir le rôle de la Banque. Certes, le processus a été renforcé, mais il reste encore beaucoup à faire pour assurer la pertinence des documents

de pays de la BID et les rendre plus accessibles à ceux qui sont touchés par les programmes de la Banque.

23. *Gouvernance et corruption.* Un autre défi fondamental que la Banque est appelée à relever consiste à renforcer l'obligation de rendre des comptes, la transparence, l'obligation de diligence raisonnable et l'accomplissement des obligations fiduciaires. Dans tous ses secteurs opérationnels, la BID doit être sans reproche. La stratégie et le plan d'action contre la corruption, récemment approuvés, doivent être mis en œuvre de façon rapide et résolue. Des travaux additionnels devraient être entrepris en ce qui concerne la transparence et les obligations de rendre des comptes des gestionnaires du secteur public.

24. *Rôle de la BID et pays à revenus supérieurs.* Nous croyons également que la Banque doit revoir sa politique concernant les emprunts réalisés par des pays à revenus supérieurs qui ont fort probablement accès aux marchés et qui possèdent des institutions sociales et économiques comparables à celles des pays industrialisés. Ces pays devraient s'adresser avant tout aux marchés financiers. Nous préconisons que la Banque prépare un éventail de solutions possibles – y compris l'instauration d'un accès sélectif et l'établissement de tarifs différentiels.

Initiative PPTE

25. Enfin, notons que la Banque et ses actionnaires ont réalisé d'importants progrès depuis un an en assurant le financement intégral de la participation de la BID à l'Initiative PPTE renforcée. Nous avons maintenant un accord, préconisé par la Banque, qui prévoit un cadre financier couvrant non seulement le coût de l'Initiative pour la BID, mais aussi une grande partie de l'assistance nécessaire à fournir aux institutions financières sous-régionales. L'engagement du Président Bush envers ce processus se reflète dans le fait que le montant intégral de la contribution des États-Unis a été inscrit dans le projet de budget actuel. La vaste participation des institutions et des actionnaires à cet accord est l'expression de notre solidarité à l'égard des pays les plus pauvres.

26. Les États-Unis quittent la présidence de l'Assemblée des gouverneurs en se félicitant des grands progrès réalisés dans l'exécution du mandat de la Banque et en réaffirmant leur engagement envers le continent. C'est avec plaisir que nous collaborerons avec le Chili, qui va désormais assumer la présidence, à la poursuite des importants travaux que mène la Banque, sous la gouverne éclairée de son Président, Monsieur Enrique Iglesias, et de sa Vice-présidente exécutive, Madame Burke Dillon.